

La Lettre d'info du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Mars 2024

Les actus

LEADER

Le programme LEADER officiellement installé en Alsace Centrale

Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) Alsace Centrale s'est réuni pour la première fois le jeudi 22 février à Sélestat.

Afin de mettre en œuvre le programme LEADER 2023-2027, le GAL doit se doter **d'un organe décisionnel**, le comité de programmation, qui réunit des acteurs locaux publics (élus de communautés de communes, CEA, syndicats mixtes, etc.) et privés (représentants d'associations, chambres consulaires, offices de tourisme, etc.).

Composé de 30 membres titulaires, le comité de programmation sélectionne les projets ayant fait une demande de subvention LEADER et le montant qui leur est attribué.







Après un mot d'accueil et de remerciement par **Patrick Barbier**, Président du PETR, pour la participation nombreuse des membres à ce premier rendez-vous, le comité a pu procéder à son installation et à l'élection de son Président et Vice-Président :

- Alain MEYER Vice-Président du PETR en charge du projet alimentaire représentant du PETR, a été désigné à l'unanimité en tant que **Président du GAL** Alsace Centrale.
- Dominique HEYM Président du Conseil de Développement de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a été choisi en tant que Vice-Président du GAL.

Le comité a aussi validé son règlement intérieur ainsi que la grille de critères de sélection qui sera utilisée pour sélectionner les projets faisant appel à une aide LEADER.

Couplé à la signature de la convention validant la création du GAL entre la Région Grand Est et le PETR le 20 février, ce premier comité marque le début de la programmation LEADER 2023-2027 en Alsace Centrale.

i / Contact et infos : camille.pairault@petr-selestat.fr

ALIMENTATION

Présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à Benfeld

Une présentation du Projet Alimentaire Territorial « PAT Alsace centrale » a eu lieu le 12 mars pour les élus de la commission Cadre de vie et Développement Durable de la

Communauté de communes du Canton d'Erstein à Benfeld. Un PAT est un outil de coordination pour rapprocher l'ensemble des acteurs de l'alimentation sur un même territoire : du producteur au consommateur.

Le but du PAT Alsace centrale est de **développer une agriculture durable** et de **donner accès à tous à une alimentation saine et de proximité**. Le territoire de la CCCE fait partie du PAT Alsace centrale.

Si vous aussi vous souhaitez savoir ce que c'est un PAT et sur quoi travaillent les partenaires du PAT Alsace centrale, n'hésitez pas à prendre contact avec Blanca LINZ en charge de cette thématique au PETR: blanca.linz@petr-selestat.fr.



Info dernière minute : Nous venons d'apprendre la labellisation du PAT Alsace centrale en niveau 2 ! L'aventure va donc continuer pour les 5 prochaines années. Vous trouverez plus de détails sur les axes de travail dans la prochaine lettre d'info du PETR.

ADMINISTRATION

Nouvelle recrue!



Léa GENIS a rejoint le Pôle Aménagement et Développement du Territoire le 1^{er} mars en tant que chargée de mission Transition Energétique. Elle a pour mission de coordonner les politiques de transition écologique et énergétique portées à l'échelle du PETR.

Elle animera notamment le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et son intégration dans le SCoT, ainsi que le Contrat d'Objectifs Territorial, qui associe les 4 communautés de communes du territoire dans la démarche « Accélérateurs de Transitions ».

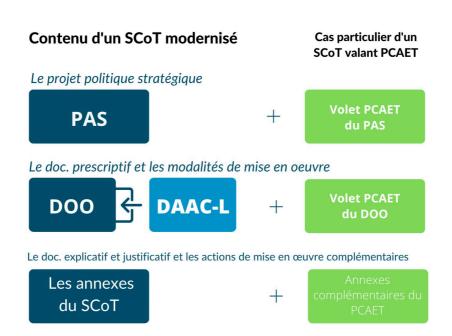
i / Contact et infos : lea.genis@petr-selestat.fr

AMENAGEMENT

Révision du SCoT: élaboration du DAACL

Pour rappel, le SCoT comprend :

- Un projet politique, le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique), qui exprime le projet de territoire en définissant les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon 20 ans.
- Un document de mise en œuvre, le **DOO** (Document d'Orientations et d'Objectifs), qui détermine les conditions d'application du PAS. **Ce document est opposable aux documents d'urbanisme locaux.**
- Des annexes.



Le DOO comprend un volet commercial ainsi qu'un DAACL : document d'aménagement artisanal, commercial et logistique. Bien qu'intégré au DOO, le DAACL a un statut juridique spécifique et est exposé au risque contentieux. L'annulation du DAACL est sans incidence sur les autres documents du SCoT.

Le DAACL doit:

- → Déterminer les conditions d'implantation des équipements commerciaux qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'aménagement du territoire, le commerce de centre-ville et le développement durable ;
- → Identifier les **localisations préférentielles** pour l'implantation des équipements commerciaux, déterminer des **conditions d'implantation par secteur** ;
- → Et pour les équipements logistiques commerciaux, identifier les secteurs d'implantation privilégiés au regard des besoins logistiques du territoire et de la capacité des voiries, existantes ou en projet, à gérer les flux de marchandises.

Un groupe de travail, composé d'élus et de techniciens (en charge de l'économie/du commerce ; des ORT et de l'urbanisme), a été constitué afin d'élaborer le DAACL dans le cadre de la révision du SCoT. Ce GT a été réuni une première fois le lundi 26 février. A cette occasion, les chargés d'études de l'ADEUS ont présenté le document (sa composition et sa portée) et ont restitué des éléments du diagnostic « commerce / logistique commerciale ».

La prochaine réunion, qui se tiendra le 8 avril, portera sur l'armature commerciale (en lien avec l'armature urbaine) et la définition des périmètres des zones préférentielles (centralités commerciales / pôles commerciaux de périphérie).

i / Contact et infos : laurie.hoehn@petr-selestat.fr

MOBILITES

Défi « J'y vais ! » : le PETR participe, et vous ?

Du 13 au 31 mai, c'est le retour du défi « J'y vais ! », à destination des écoles, collèges, lycées, associations, employeurs publics et privés du territoire (Alsace Centrale + Communauté de communes du canton d'Erstein).



L'objectif est d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur leur lieu de travail ou de scolarité en marchant, à vélo, en trottinette, en train, en bus, ou en covoiturage.

Le total des kilomètres parcourus dans ces modes alternatifs à la voiture individuelle sera converti en dotation financière au bénéfice d'une structure engagée dans les mobilités au niveau du Grand Est.

L'administration mutualisée PETR/CCS avait participé l'an dernier et s'était classée 2^{ème} de la catégorie employeurs de 101 à 400 salariés. Retrouvez les lauréats 2023 et 2022 sur le site du PETR.

i / Contact et infos : marianne.daval@petr-selestat.fr

TRANSFRONTALIER

Liaison fluviale Schoenau-Weisweil

Le projet **Fahrrhein** est une étude de faisabilité sur le rétablissement d'un passage entre la commune de Schoenau et la commune de Weisweil, et, à l'échelle du territoire, entre le Landkreis d'Emmendingen et le PETR Sélestat Alsace Centrale.



Mardi 12 mars s'est tenue à Schoenau la réunion de lancement de l'étude avec l'ensemble des partenaires (Commune de Weisweil, Communauté de communes du Ried de Marckolsheim, PETR Sélestat Alsace Centrale, Landkreis Emmendingen, CeA, VNF et EDF). L'étude sera menée par TTK, un bureau d'étude franco-allemand spécialisé dans la mobilité et le transport.

La première phase de diagnostic aura pour but d'identifier les besoins et de proposer plusieurs scénarios. Cette première phase durera 3 mois et sera suivie d'une phase 2 qui aura pour objet d'approfondir et de détailler le ou les scénarios retenus.

Toutes les informations sur le **projet Fahrrhein en cliquant ici!**

Ce projet est cofinancé par le fonds européen Interreg, la commune de Weisweil, la Collectivité européenne d'Alsace et le Landkreis d'Emmendingen.



i / Contact et infos : blanca.linz@petr-selestat.fr

ECONOMIE

Densification des Zones d'Activités Economiques (ZAE)

Nous vous l'annoncions dans la Lettre d'Info de février, Lucy Girard a rejoint l'équipe du PETR, pour un stage de 6 mois sur le thème de la densification des zones d'activités.

Pourquoi ce stage?

L'un des objectifs de la révision du SCoT est de prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis son approbation en 2013, notamment la « loi Climat Résilience » du 22 août 2021 et son objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Cet objectif va initier un changement de paradigme dans la manière d'aménager le territoire. La densification des zones d'activités économiques est vue comme un levier à explorer afin de concilier développement et sobriété foncière.

En quoi consiste ce stage?

Ce stage portant sur la densification des ZAE du territoire, le mois de février a en grande partie été consacré à la découverte du territoire et de ses ZAE :

- prise de connaissance des inventaires des ZAE réalisés par les communautés de communes du Ried de Marckolsheim et de Sélestat ;
- visite de ZAE ;
- réalisation des premiers entretiens avec les techniciens responsables de l'économie et/ou de l'aménagement du territoire au sein des différentes communautés de communes.



Un travail de cartographie des ZAE et de leur potentiel « densifiable » théorique a ensuite été entamé. Ce travail théorique sera ensuite croisé avec la « réalité » c'est-à-dire avec les obligations règlementaires (documents d'urbanisme en vigueur par exemple) mais aussi avec un qui travail de terrain comprendra notamment des entretiens avec les différentes parties prenantes (propriétaires, commerçants, usagers, etc.).

L'objectif de ce stage est d'aboutir à la réalisation d'un plan d'actions recensant les outils à mobiliser dans les opérations de densification.

i / Contact et infos : lucy.girard@petr-selestat.fr ; crédits photos ADEUS

ALIMENTATION

Avoir le choix de bien se nourrir quand on a du mal à se nourrir

Dans le cadre de sa candidature en niveau 2 le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Alsace centrale prévoit de développer un nouvel axe de travail sur la justice sociale. C'est donc avec grand intérêt que nous suivons les activités de la Mutuelle de l'Alimentation en Alsace. Le colloque du 11 mars à Strasbourg a réuni un grand nombre de personnes et de structures. Deux tables rondes ont eu lieu pour parler des perspectives d'une mutuelle de l'Alimentation en Alsace et pour mieux comprendre les systèmes d'alimentation. « Nos assiettes sont des leviers politiques très forts » a souligné Antoine Neumann, conseiller municipal en charge de l'agriculture et de l'alimentation à la ville de Strasbourg. On peut souligner ici que peu de communes ont à ce jour un élu dédié pour ces deux thématiques.



La création d'une Mutuelle de l'alimentation en Alsace s'inscrit dans le mouvement pour une Sécurité sociale de l'alimentation. L'objectif est de favoriser l'accès de ses adhérents à des achats alimentaires de qualité à l'aide d'une allocation mensuelle.

Le projet d'une Mutuelle de l'alimentation veut susciter la prise de conscience des liens entre alimentation, santé et transitions (écologiques, climatiques, économiques, ...). Deux actions concrètes en Alsace sont la distribution de paniers bio aux femmes enceintes sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg ou encore l'initiative du PAT du Pays du Sundgau qui a accompagné 35 familles dans le cadre du défi « Foyers à alimentation positive » pour les aider à mieux se nourrir sans que cela coûte plus cher.

Pour plus d'infos : contact@mutuelle-alimentation-alsace.fr

RENOVATION

Une belle affluence aux Salons pour l'Espace Info Energie



Comme chaque année l'Espace Info Energie membre du réseau France Rénov' était présent aux salons Habitat déco en janvier et Made In Alsace en février qui ont lieu à Sélestat. Les particuliers ont bien identifié cette récurrence et étaient au rdv sur le stand mais aussi aux deux conférences thématiques animées par la conseillère sur le salon Made In Alsace.

La première sur la **rénovation** était plus technique et la seconde sur les **aides financières** a permis d'informer les particuliers sur les modifications qui ont eu lieu au 1^{er} janvier 2024. À la suite de ces nouveautés et de l'actualité, les ménages réengagent la réflexion de leurs **projets de rénovation**. Les salons ont eux aussi été plus fréquentés en comparaison des précédentes éditions avec plus de 150 contacts pris. Le salon Habitat déco a fait l'objet d'un article dans la presse pour souligner ce fait exceptionnel avec un paragraphe dédié à l'espace conseil du PETR.

i / Contact et infos : marie.dupont@petr-selestat.fr

Le chiffre du mois



80, c'est le nombre d'élèves qui ont été formés au Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans le Val d'Argent en 2023.

Toutes les écoles de la Communauté de communes du Val d'Argent ont mis en place et renforcé l'apprentissage du vélo en autonomie pour les élèves de CM1 et CM2, avec l'aide financière du CEE Génération Vélo.



Les opportunités de financement

Des aides financières pour développer le Savoir Rouler à Vélo

Lancé en 2019, le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) permet aux enfants de 6 à 11 ans de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo. Génération vélo est un programme de financement et d'accompagnement des collectivités pour développer le SRAV. Attention, <u>il prendra fin au 31 décembre 2024 !</u>



Les aides disponibles :

- Cofinancement du SRAV: une aide financière à hauteur de 50% de la prestation HT pour mettre en place ou poursuivre l'animation des trois blocs: savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo.
- Formation des intervenants: les agents des collectivités et animateurs (ETAPS, animateurs jeunesse, enseignants, etc.) peuvent participer à la formation pour devenir animateur SRAV. La formation est gratuite (excepté les frais de déplacements) et plusieurs sessions ont lieu dans le Grand Est.

Développer le vélotourisme : un programme de financement en 3 axes, dont le label accueil vélo. Sont éligibles les collectivités territoriales, les offices du tourisme, les

hébergements touristiques et les restaurants. Date limite le 30 avril 2024. En savoir plus

- Le Fonds Vert 2024 : le "fonds vert" ou fonds d'accélération de la transition écologique est renouvelé en 2024, avec 17 types d'aides (adaptation changement climatique, covoiturage, luminaires, biodéchets, rénovation énergétique des bâtiments etc. En savoir plus
- Cantine à 1€: Le dispositif de soutien de L'État pour la mise en place d'une tarification sociale des cantines scolaires (pour les petites communes rurales) intègre depuis le 1er janvier 2024 une bonification "EGAlim" de 1€ supplémentaire (soit une aide de 4€ par repas distribué à moins de 1€ aux familles éligibles, au lieu de 3€), pour les communes dont les cantines sont inscrites sur "ma cantine" et s'engagent à télédéclarer et tout mettre en œuvre pour atteindre les obligations de la loi. En savoir plus

L'agenda

- ★Mardi 16 avril: révision du SCoT | atelier foncier/économie, 18h
- To Du 13 au 31 mai : mobilités | défi J'y Vais
- * Mardi 21 mai : révision du SCoT | visite d'opérations et présentation sur le thème de la densification, après-midi
- **→ Jeudi 6 juin : révision du SCoT** | présentation du "fond de sauvegarde de la maison alsacienne" par la CeA et visite d'une reconversion de ferme à Matzenheim
- ★ Du 17 juin au 7 juillet : mobilités | défi Ville en Selle
- 🖈 Samedi 22 juin : révision du SCoT | séminaire
- 🖈 Samedi 29 juin : Ville en Selle | balade transfrontalière à vélo du côté allemand
- Mardi 2 juillet : révision du SCoT | visite d'opérations inspirantes en Suisse
- Dimanche 22 septembre : Common Ground | Brunch climatique dans le jardin participatif "association essbare Stadt Waldkirch e.V."
- **r** Dimanche 29 septembre : Common Ground | Marché aux plantes à Kenzingen, organisé par KOOGL
- Lundi 14 octobre : Common Ground | Réunion commune pour les élus du Comité Syndical du PETR et du Kreistag Emmendingen en France

Rendez-vous sur notre site ou sur nos réseaux pour retrouver en images et en photos toute l'actu du PETR!











Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale 15 Boulevard Leclerc 67600 Sélestat 03 88 92 12 10 lettreinfo@petr-selestat.fr

Fetrouvez les précédentes Lettres d'Info du PETR:

2023 : JANVIER | FEVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE |

NOVEMBRE | DECEMBRE |

2024 : JANVIER | FEVRIER

─ Nous vous avons sollicité le mois dernier pour répondre à un sondage sur la Lettre d'Info - un grand merci à l'ensemble des répondants ! Une modification adoptée pour les prochaines éditions : de l'actualité chaque mois comme pour cette Lettre d'Info ; et un édito et zoom par trimestre. Une question, une remarque ? lettreinfo@petr-selestat.fr

Pour vous abonner à la Lettre d'info du PETR : cliquez ici!

Si vous souhaitez vous désinscrire de la Lettre d'info du PETR, cliquez sur ce lien